

**DIRECTION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE
DES PROJETS HYDRIQUES ET INDUSTRIELS**

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact
pour le projet de réhabilitation du quai de
Sainte-Anne-de-Baupré
sur le territoire de la ville de Sainte-Anne-de-Baupré
par Corporation de développement du quai de
Sainte-Anne-de-Baupré**

Dossier 3211-02-306

Le 15 avril 2019

**Ministère
de l'Environnement
et de la Lutte contre
les changements
climatiques**

Québec 

INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, la Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet de réhabilitation du quai de Sainte-Anne-de-Beaupré par Corporation de développement du quai de Sainte-Anne-de-Beaupré est recevable soit, qu'elle traite de manière satisfaisante des sujets qu'elle doit aborder selon la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) sur la recevabilité de cette étude d'impact sur l'environnement.

L'avis présente d'abord un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour, et une description sommaire du projet. Il énumère, par la suite, les documents sur lesquels se base l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact, et indique le résultat de cette évaluation ainsi que la recommandation au ministre concernant la période d'information publique.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date année-mois-jour	Événement
2016-08-31	Réception de l'avis de projet
2016-09-28	Délivrance de la directive
2018-04-16	Réception de l'étude d'impact
2018-04-26	Dépôt de l'étude d'impact au registre
2018-07-24	Transmission à l'initiateur de projet du document de questions et commentaires issu de la consultation des ministères concernés
2018-11-02	Réception des réponses fournies par l'initiateur de projet
2018-12-14	Transmission à l'initiateur de projet d'un deuxième document de questions et commentaires issu de la consultation des ministères concernés
2019-02-05	Réception des réponses fournies par l'initiateur de projet à la deuxième série de questions et commentaires issue de la consultation des ministères concernés

2. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet de réhabilitation du quai de Sainte-Anne-de-Beaupré vise la remise en état de la digue d'approche menant à la tête du quai et l'agrandissement de celle-ci d'une superficie supplémentaire d'environ 200 m². La face sud de cette dernière passerait de 23 à 27 m, la face est de 10,5 m à 15,5 m et la face ouest de 10,5 à 25 m. De plus, sur la face ouest, l'initiateur souhaiterait ajouter un escalier en béton d'une largeur de 9,5 m et d'une longueur de 8,5 m pour faciliter la mise à l'eau de petites embarcations (canots, kayaks).

Les travaux envisagés pour la réfection de la digue sont la stabilisation des talus sur environ 40 m à partir de l'amorce de la digue par des techniques végétales. À partir de ce point, la digue serait régagée et compactée sur une distance d'environ 290 m. Des enrochements de stabilisation seraient implantés de part et d'autre de la digue. Pour l'ensemble des travaux (tête du quai et digue), un empiètement dans le milieu hydrique de 6 166 m² est envisagé.

La reconstruction et l'agrandissement de la tête du quai se concrétiseraient par la mise en place d'un mur en pieux-palplanches venant coffrer le quai existant. La surface carrossable du quai et de la digue d'approche serait composée d'une portion en béton et d'une autre en platelage de bois. L'aménagement d'une nouvelle passerelle d'embarquement pour les croisiéristes est envisagé, de même que diverses installations, à l'entrée du site, pour l'accueil et la restauration des visiteurs.

Le projet s'inscrit dans l'objectif de diversifier le développement récréotouristique de la municipalité de Sainte-Anne-de-Beaupré dans l'optique d'offrir des excursions touristiques. De plus, la réfection du quai permettrait de donner un accès au fleuve à la population, tout en assurant la sécurité des usagers et la longévité du quai.

L'initiateur souhaite entreprendre les travaux à l'automne 2019, et ce, pour une durée de dix mois.

La réalisation du projet impliquerait un investissement de quinze millions de dollars.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par la Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels en collaboration avec les unités administratives concernées du MELCC ainsi que les ministères suivants :

- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Capitale-Nationale;
- la Direction de la gestion du domaine hydrique de l'état;
- la Direction de l'expertise climatique;
- la Direction de l'expertise hydrique;
- la Direction de l'expertise en biodiversité;
- la Direction des aires protégées;
- la Direction des matières résiduelles;
- la Direction des politiques climatiques;
- la Direction du programme de réduction des rejets industriels et des lieux contaminés;
- le ministère de la Culture et des Communications;

- le ministère des Transports;
- le ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs;
- le ministère du Tourisme;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- le Secrétariat aux affaires autochtones;
- Environnement et Changement climatique Canada;
- Pêches et Océans Canada;
- Transports Canada.

L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DU QUAI DE SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ. *Projet de réhabilitation du quai de Sainte-Anne-de-Beaupré – Étude d'impact sur l'environnement – Rapport principal*, par Norda Stelo, mars 2018, totalisant environ 105 pages incluant 3 annexes;
- CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DU QUAI DE SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ. *Projet de réhabilitation du quai de Sainte-Anne-de-Beaupré – Addenda à l'étude d'impact sur l'environnement – Réponses aux questions et commentaires du 18 juillet 2018*, par Norda Stelo, octobre 2018, totalisant environ 82 pages incluant 6 annexes et 2 plans;
- CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DU QUAI DE SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ. *Projet de réhabilitation du quai de Sainte-Anne-de-Beaupré – Addenda à l'étude d'impact sur l'environnement – Réponses aux questions et commentaires du 7 décembre 2018*, par Norda Stelo, février 2019, totalisant environ 160 pages incluant 7 annexes et 4 plans;
- CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DU QUAI DE SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ. *Projet de réhabilitation du quai de Sainte-Anne-de-Beaupré – Addenda à l'étude d'impact sur l'environnement – Note technique*, février 2019, 8 pages et 1 annexe;
- CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DU QUAI DE SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ. *Projet de réhabilitation du quai de Sainte-Anne-de-Beaupré – Addenda à l'étude d'impact sur l'environnement – Analyse de variantes*, avril 2019, 3 pages.

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères démontre que l'étude d'impact, incluant les documents complémentaires, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre datée du 28 septembre 2016. Toutefois, le mode de gestion des sédiments devra être clarifié à l'étape de l'analyse de l'acceptabilité environnementale du projet.

Par ailleurs, l'initiateur s'est engagé à déposer un résumé de l'étude d'impact au plus tard à la date de la signature des lettres mandat du ministre annonçant le début de la période d'information publique qui sera tenue par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

RECOMMANDATION AU MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons que soit entreprise l'étape d'information publique prévue à l'article 31.3.5 de la loi.



Marie-Eve Thériault, Biologiste, M.Sc.

Chargée de projet

Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels